

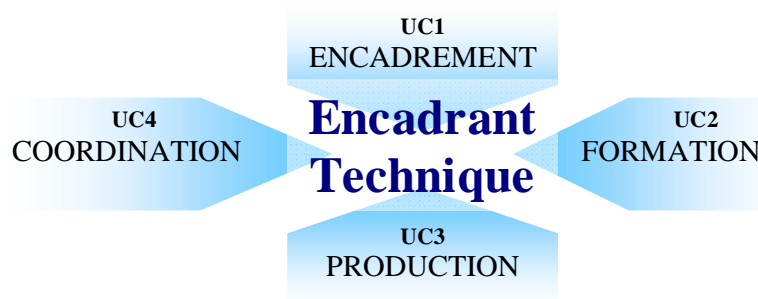
Encadrant
Technique
Activité
Insertion
Economique

E.T.A.I.E

Titre de niveau IV homologué par arrêté ministériel du 6 avril 2002

A l'origine de la création du Titre ETAIE, l'EFAS a développé, en association avec les différentes têtes de réseaux de l'IAE (Chantier école, Coorace, Fnars, Régie de quartier, Uriae) une expertise du secteur de l'insertion par l'Activité Economique.

Le titre ETAIE se valide par l'obtention de 4 unités de compétences correspondant aux 4 fonctions principales de l'Encadrant Technique de l'Activité d'Insertion par l'Economique.



La double dimension de l'insertion sociale et professionnelle entre développement économique et finalité d'insertion implique aux structures de croiser des logiques, des cultures professionnelles et des compétences de nature différente.

La commande faite à l'encadrant est mixte : elle se situe entre production et pédagogie.

Le rôle de l'encadrant technique est celui d'un chef d'équipe et se décline en 2 activités :

- **L'organisation et la gestion de son activité de production,**
- **L'encadrement d'une équipe de production.**

De plus il exerce cette fonction dans le secteur de l'insertion par l'Activité Economique, c'est pourquoi le rôle de l'encadrant se spécifie par 2 autres activités :

- **La formation des personnes en situation de production en vue d'une (ré)insertion,**
- **La coordination avec les professionnels chargés de l'accompagnement socio-professionnel des parcours.**

PUBLIC

Professionnels exerçant les fonctions d'encadrement et de formation de salariés en parcours d'insertion en ACI, Régie de quartier, EI, CAVA

(Les salariés exerçant en AI ou ETTI peuvent suivre la formation mais ne peuvent accéder au titre)

MODES D'ACCES

ÉFormation

Organisation modulaire (entrée et sortie permanente au démarrage de chaque Unité de formation). Il est possible de préparer et de valider chaque UC séparément dans un délai maximum de 5 ans

ÉValidation des Acquis de l'Expérience

ÉParcours individualisés

Un salarié peut suivre 1 à plusieurs modules suite à un entretien de positionnement sans viser l'accès au titre. Se renseigner auprès du secrétariat de l'Éfas

CONDITIONS D'ADMISSION

Formation :

ÉEntretien de motivation et test de positionnement

ÉMise en place d'un tutorat dans la structure

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

VAE :

4800 heures au cours des 5 dernières années dans les domaines attestés par le titre ETAIE

DUREE GLOBALE DE LA FORMATION

54 Jours soit 378 heures

sous forme d'un regroupement de 2 jours tous les 15 jours (3 jours très ponctuellement)

- 1 session d'introduction de 2 jours
- 4 unités de formation correspondant aux unités de compétences (UC)
- 5 sessions de 2 jours de soutien à l'écriture et analyse de la pratique professionnelle
- 1 jour de visite pédagogique
- ½ jour de préparation à la soutenance finale
- ½ jour de jury d'examen

CALENDRIERS PREVISIONNELS

2007-2008

Du 22 nov. 2007 au 14 novembre 2008

(session d'introduction ó Bloc B & A + Bloc transversal)

2008-2009

Du 17 Avril 2008 à 29 avril 2009

(session d'introduction ó Bloc A & B + Bloc transversal)

ou

Novembre 2008 à décembre 2009

(session d'introduction ó Bloc B & A + Bloc transversal)

2009-2010

Avril 2009 à mai 2010

(session d'introduction ó Bloc A & B + Bloc transversal)

ou

Novembre 2009 à décembre 2010

(session d'introduction ó Bloc B & A + Bloc transversal)

LIEU DE LA FORMATION



83 Boulevard Vauban ó Bâtiment C
59044 Lille cedex

Téléphone : 03 62 53 99 31 Fax : 03 20 55 65 98
www.efas.fupl.asso.fr

Formation E.T.A.I.E 2008-2009

Bloc
A

Session d'introduction - 2 jours

UC 1 : **Encadrer des salariés en insertion - 14 jours**

- Maîtriser son environnement professionnel et le cadre réglementaire lié au chantier encadré,
- Se situer et affirmer sa place dans le jeu des acteurs en présence,
- Mieux comprendre les situations et problèmes vécus par les salariés en insertion pour se défaire des préjugés stéréotypés et découvrir leur ressource,
- Etre à l'aise avec soi et avec les autres, savoir entrer en relation, s'adapter et améliorer ses capacités d'expression et de communication,
- Dynamiser, rassurer, expliciter le travail des personnes en insertion en prenant en compte la nature du groupe et du chantier.

UC 3 : **Organiser et suivre la production - 8 jours**

- Fournir des données et informations utiles aux opérations de calcul de temps et de coûts,
- Elaborer une vision globale et chronologique du déroulement de l'activité,
- Acquérir une méthode de gestion des moyens de production (Matière, Méthodes, Machines, Mains d'œuvre, Mesures),
- Renforcer son efficacité dans la gestion d'une équipe de travail et articuler les différentes tâches de production.

Bloc
B

UC 2 : **Former des salariés en situation de production - 12 jours**

- Améliorer sa capacité à transmettre des savoir-faire professionnels au profit des salariés en insertion en tenant compte de la démarche pédagogique globale de la structure,
- Proposer et construire des outils de suivi technique intégrant les compétences sociales des salariés en insertion,
- Acquérir une démarche méthodologique permettant de développer des projets.

UC 4 : **Se coordonner avec les partenaires sociaux et sociaux professionnels - 6 jours**

- Connaître les ressources partenariales institutionnelles, associatives, économiques territoriales en vue de se constituer un répertoire,
- Détecter, au travers des situations de travail, les freins susceptibles de faire obstacle au projet d'insertion de la personne,

Bloc
Transversal

Analyse de pratique et soutien à l'écriture - 10 jours

- Mettre à plat et interroger sa pratique professionnelle en vue d'améliorer et de valoriser son travail
- Développer sa capacité à travailler en équipe
- Rendre compte du résultat de son travail
- Valider l'acquisition de ses compétences par la rédaction d'un rapport écrit, support de la soutenance orale en jury de certification

Visite pédagogique - 1 journée

Accès
au titre

Session de préparation à la soutenance - 1/2 jour
Jury - 1/21/2 jour

TARIFS

Formation ETAIE

Coût pédagogique : 11,50 euros/h

(50% du coût global de la formation peut être pris en charge dans le cadre de l'Action de Développement des Emplois et des Compétences visant la professionnalisation des salariés permanents de l'IAE)

V.A.E - ETAIE

Nbre d'heures :
Accompagnement : 20h (facultatif)
Validation : 4h

Coût global : 1225 euros (dont 350 € de frais de certification et 20 h d'accompagnement)

Rythme de l'accompagnement :

- 4h de travail préparatoire à la 1ère rencontre,
- 8h d'entretiens de suivi individuel (4 entretiens de 2 heures)
- 4h de suivi collectif
- 4h de préparation à la soutenance

CONTACTS



Renseignements :

éfas

83 boulevard Vauban- Bât C
59040 LILLE
Tél : 0362539931 ó Fax : 0320556598

Administratif : Nathalie WIART
www.fupl.asso.fr/efas ÉE-mail : efas@fupl.asso.fr

Coordonatrice région NPDC - ETAIE
d.canhan@efas.fupl.asso.fr

Renseignements : Adec

Doriane LABY

Tél : 03 20 53 51 97
Doriane.laby@uriae.org



**Dates limites de
dépôt des dossiers**

**Les dossiers d'inscription pour un parcours global
visant la certification du Titre sont à déposer avant le**

10 mars 2008

à l'**éfas**

83 boulevard Vauban- Bât C
59044 Lille cedex

Démarrage de la 6^{ème} promotion Etaie : le 17 avril 2008